

Henri POUILLOT

Membre du Conseil d'Administration national du **MRAP**

(Chargé de la mémoire)

Témoin de la Guerre d'Algérie, que l'OAS a raté 2 fois

Lettre ouverte à Monsieur le Préfet des Yvelines

Une cérémonie honteuse a été autorisée à VERSAILLES

Le 1^{er} Juillet, à Versailles, sous couvert de l'association "**Cercle National des Combattants**" (après contrôle au journal officiel, il n'existe pas une telle association en région parisienne, malgré le numéro de téléphone semblant l'indiquer, seulement un "Cercle National des Combattants du Tarn"), l'**ADIMAD-OAS**" avait annoncé à 10 heures : Chapelle Notre-Dame des Armées – 4, impasse des Gendarmes à Versailles qu'une messe serait dite pour Roger Degueldre. Certes pour une telle manifestation, il est difficile de l'interdire, les convictions religieuses de chaque personne méritent d'être respectées, il est cependant quand même déjà choquant qu'une telle annonce soit faite publiquement et ne reste pas du strict domaine privé.

Par contre, sur le site Internet "Adimad-OAS" il était aussi annoncé qu'ensuite "**à 11 heures 45 au Cimetière des Gonnards** (toujours à Versailles) **un Hommage à Roger Degueldre sera rendu sur sa tombe.**"

Au nom du MRAP, j'étais donc intervenu auprès de vous, pour vous demander d'interdire cette manifestation publique totalement contraire aux valeurs de la République Française.

En effet Roger Degueldre a été condamné et fusillé parce qu'il était le responsable des réseaux Delta de l'OAS, ce réseau qui organisait tous les attentats contre les civils (supposés favorables aux "arabes"), les militaires et policiers... Dans ces "faits d'armes" il y a les assassinats des six inspecteurs des Centres Sociaux le 15 mars 1962 dont Salah-Henri OULD AOUDIA, du Commissaire central d'Alger Roger GAVOURY le 31 mai 1961 (par deux de ses membres Albert Docevar et Claude Piegts). Ces hauts fonctionnaires cités ont été déclarés "Morts pour la France". Il n'est pas inutile de rappeler que cette organisation, l'OAS, a organisé un putsch le 24 avril 1961 pour tenter de renverser la République, a attenté deux fois à la vie du Président de la République, le Général de Gaulle, a tué par attentat le Maire d'Evian (pour avoir aidé à l'organisation des négociations pour l'établissement de la paix en Algérie), commis des milliers d'attentats contre de nombreuses personnalités comme André MALRAUX... Il n'est donc pas tolérable qu'une manifestation publique puisse **honorer** un tueur qui était l'un des principaux organisateurs de ces crimes, de ces mises en cause des institutions de la République

Vous m'avez répondu (lettre parvenue après le déroulement de la manifestation) : "*Je vous rappelle qu'il ne m'est possible d'interdire une manifestation qu'en cas de risque de troubles graves à l'ordre public. Or, des renseignements qui ont été portés à ma connaissance par mes services, cette manifestation qui revêt un caractère confidentiel et privé ne rentre pas dans ce cadre.*"

Le vendredi précédent cette manifestation, la veille donc, votre Chef de Cabinet était informé que, si cette manifestation n'était pas interdite, je serais présent à l'entrée du cimetière pour signaler "L'OAS m'a raté deux fois en 1961 et 1962". Il m'a demandé si j'étais conscient, que, par une telle démarche je ne risquais pas d'être à l'origine de troubler l'ordre public, et si j'étais conscient des risques que je prenais ! J'ai répondu que je n'étais pas à l'origine de cette initiative, et que les risques de troubles à l'ordre public ne pouvaient être que la conséquence d'un laissez faire complice.

Le samedi matin, nous nous sommes retrouvés à la porte du Cimetière, de façon symbolique, pacifique, Jean-François GAVOURY, Jean-Philippe OULD AOUDIA et moi-même. Jean-

François GAVOURY est le fils de ce commissaire principal d'Alger assassiné par Piegts et Docevar, Jean-Philippe OULD AOUDIA est le fils d'un de ces 6 inspecteurs d'Académie exécutés par le Commando commandé par Degueldre. Ils étaient tout jeunes quand leur père a été tué. Or, qu'avons-nous pu constater ?

La manifestation était tellement à "*caractère confidentiel et privé*" que vous avez "négocié" avec ces nostalgiques plusieurs aspects. Les années précédentes il paraît que ce commando se formait à l'extérieur du cimetière et défilait drapeaux bleu-blanc-rouge, insignes et médailles au revers des vestes, bérets de paras et calots militaires,... jusqu'à la tombe de Degueldre : cette année, vos services ont donc imposé que le cortège ne se forme qu'à quelques dizaines de mètres de l'entrée, à l'intérieur, **malgré le règlement interne du Cimetière**, ce cimetière symbolique. Vous avez chargé les services des renseignements généraux du département de négocier avec les organisateurs, pour qu'ils puissent défiler avec les drapeaux à l'intérieur du cimetière, mais qu'en contre partie nous ne soyons pas agressés physiquement. Nous n'avons eu droit qu'à des insultes.

L'essentiel de cette symbolique était donc conservée.

Une haie d'honneur de drapeaux aux couleurs de la France a entouré la tombe de cet assassin : nous avons cru entendre chanter la Marseillaise et le chant des Africains.

Non seulement vous n'avez pas interdit cet hommage, mais vous l'avez autorisé et cautionné du sceau du représentant de la République Française, en l'encadrant de cette manière. Dans une ville comme Versailles, cela correspond à l'autorisation d'un hommage républicain à l'assassin du Préfet ERIGNAC, tant connu et apprécié par les Yvelinois, puisque le Commissaire central Roger GAVOURY avait sensiblement le même grade et a été déclaré Mort pour la France lui aussi, et que Roger Degueldre était le chef du commando qui l'a assassiné.

Sur la tombe de Degueldre, ce samedi matin, fut déposée une énorme composition florale avec l'inscription rédigée de la façon suivante, en trois lignes :

On pense

A toi

Sans cesse- Adimad

Et les trois premières lettres de ces trois lignes étaient de couleur différente : le O en Bleu, le A en Blanc, le S en Rouge, pour bien signer : OAS.

Cette démonstration complémentaire montre bien que c'est l'OAS, qui, sous couvert d'une association écran, obtenait le label officiel de pouvoir honorer l'un des leurs, condamné à mort et exécuté pour ses crimes.

Il est certes concevable que des proches, la famille puisse se recueillir sur la tombe d'un des leurs, mais il est inadmissible qu'un hommage public puisse être rendu à un tel criminel.

Vous avez ainsi cautionné que des drapeaux français soient utilisés pour honorer l'un de ceux qui a commis tant de crimes, tenté de renverser la République Française... Vous ne pouviez pas ignorer la nature de cet hommage puisque vos services connaissaient des pratiques antérieures, que j'ai attiré votre attention de façon particulière et que j'ai expliqué longuement à votre directeur de cabinet l'enjeu de cette manifestation.

Monsieur le Préfet, vous avez donc autorisé, cautionné, une manifestation honteuse, scandaleuse mettant en cause les valeurs fondamentales de la République.

Trappes le 6 Juillet 2006

Henri POUILLOT